



BILAN 2024

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
Le comité de suivi.....	4
Champ d'intervention 1 – Administration	5
Champ d'intervention 2 – Accessibilité des lieux et édifices.....	7
Champ d'intervention 3 – Communication.....	9
Champ d'intervention 4 – Transport	11
Champ d'intervention 5 – Signalisation et stationnement.....	12
Champ d'intervention 6 – Sécurité en milieu résidentiel	14
Champ d'intervention 7 – Emploi	15
Champ d'intervention 8 – Loisirs, sports et culture.....	16

INTRODUCTION

Ce document est produit une fois par année, par le comité de suivi, qui passe en revue chacune des actions qui avaient été proposées dans le plan d'action triennal. L'objectif est d'informer la population de ce qui a été réalisé, ce qui est en voie de réalisation et ce qui est reporté. Une colonne « *Commentaires* » a d'ailleurs été ajoutée afin de préciser certains points.

LE COMITE DE SUIVI

Le comité de suivi se compose de personnes issues de divers secteurs et milieux afin d'avoir une vision globale, des regards différents et de l'expertise à plusieurs niveaux :

Employés municipaux

Johanna Fontaine (Service des communications)

Brigitte Leroux (Service de l'urbanisme)

Simon Coyne (Service des travaux publics)

Éric Corbeil (Service de sécurité incendie)

Élu(e)s

Jocelyne Coursol, conseillère municipale

Martin Paquette, conseiller municipal

Citoyen(ne)s

Joëlle Robichaud Beauchamp

Raymonde Marquis

Expert(e) externe

Marie-Ève Lépine, directrice de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides

Stéphanie Emond (Service des finances et de l'administration)

Roxanne Locas (Service des loisirs, culture et vie communautaire)

Karl Racette-Poirier (Service des ressources humaines)

LÉGENDE

- Action réalisée
- Action en cours de réalisation
- X Action non réalisée

CHAMP D'INTERVENTION 1 – ADMINISTRATION

Objectif général	Élaboration du plan d'action triennal et mise à jour annuelle.
Obstacles soulevés	Intégrer la réflexion d'adaptation et d'inclusion au cœur de toutes les décisions.

Objectifs spécifiques	Responsables administratifs ou partenaires	Échéancier			Incidence budgétaire	Bilan 2024 des actions à réaliser
		2023	2024	2025		
1.1 ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION TRIENNAL.						
1.1.1	Poursuivre les rencontres multisectorielles pour la mise à jour annuelle deux fois par année.	Tous les services	☑	☑		Les deux rencontres multisectorielles ont eu lieu avec une participation globale (mai 2024 et 7 novembre 2024). Deux membres absents ont été remplacés par des délégués ou ont eu des rencontres individuelles avec la responsable.
1.1.2	Faire les suivis auprès des responsables des services.	Tous les services	☑	☑		Des suivis ont été réalisés en août pour rappeler les actions aux représentants. Un courriel additionnel pourrait être envoyé en février pour renforcer le suivi.
1.1.3	Inclure tous les citoyens concernés et désirant se joindre au comité.	Tous les services	☑	☑		Deux citoyens participent au comité, et un appel à tous est publié annuellement via les plateformes municipales pour recruter d'autres membres.
1.2 ÉLABORATION DU BILAN ANNUEL.						
1.2.1	Faire le suivi des actions auprès des responsables de services en rencontre annuelle.	LCVC	☑	☑		Les suivis des actions ont été réalisés lors de la rencontre de bilan du 7 novembre 2024.
1.2.2	Partager le bilan des actions sur les différentes plateformes de la municipalité.	LCVC	☑	☑		Le bilan des actions a été diffusé sur le site web municipal et partagé sur la page Facebook officielle.
1.3 SENSIBILISATION DES ÉLUS MUNICIPAUX ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE À LA RÉALITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES.						
1.3.1	Organisation d'une activité dans le cadre de la semaine des personnes handicapées (1 ^{er} au 7 juin).	LCVC	X	X	\$	L'activité prévue pour la Semaine des personnes handicapées n'a pas été réalisée. En 2025, plusieurs options seront analysées, comme accueillir un événement ou organiser une conférence.

1.3.2	Participation accrue des membres du comité aux rencontres annuelles du Réseau Municipalité accessibles.	LCVC	X	X	\$	Aucun membre du comité n'a assisté à l'AGA du Réseau Municipalité accessible en raison d'un conflit d'horaire.
1.3.3	Fournir un rapport détaillé, des statistiques du portrait de la situation et inclure les budgets liés aux actions.	LCVC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	\$	Un portrait détaillé a été réalisé pour la situation dans les camps de jour. Un indicateur pour cibler les demandes liées aux besoins des personnes en situation de handicap a été formulé dans notre système de requêtes afin d'avoir des statistiques pour les autres services en 2025.

CHAMP D'INTERVENTION 2 – ACCESSIBILITE DES LIEUX ET EDIFICES

Objectif général	Augmenter l'accessibilité des lieux et des édifices aux personnes handicapées.
Obstacles soulevés	La conception de certains bâtiments plus âgés n'inclut pas toujours les normes d'accessibilité universelle souhaitées. Les coûts pour adapter ces édifices constituent parfois un obstacle de taille.

Objectifs spécifiques	Responsables administratifs ou partenaires	Échéancier			Incidence budgétaire	Bilan 2024 des actions à réaliser
		2023	2024	2025		
2.1 PRODUIRE UN DEVIS DES TRAVAUX AVEC ÉCHÉANCIER ET PRIORISATION DES TRAVAUX À EFFECTUER COMPRENANT LES TRAVAUX RELATIFS À L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX.						
2.1.1 Le cas échéant, inclure les travaux relatifs à l'accessibilité des bâtiments municipaux dans les devis et échéanciers.	Sécurité Incendie Consultants Travaux publics Urbanisme	N/A	<input checked="" type="checkbox"/>		\$\$\$	Travaux au pavillon Roland-Guindon – nouveau balcon avec rampe ainsi qu'une mise à niveau des salles de bain. Travaux de réfection au garage municipal – accessibilité universelle incluse dans les plans. Stationnement Lionel-Renaud – nouvelle rampe et déplacement des deux places de stationnement handicapé.
2.2 SENSIBILISER LES PROMOTEURS LORS DE LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS PAR RAPPORT A L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE.						
2.2.1 Faire des rappels de se conformer aux lois et règlements en vigueur CNB 2010 auprès des promoteurs.	Urbanisme LCVC Incendie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Les promoteurs ont été sensibilisés aux normes d'accessibilité universelle, avec des suivis réguliers pour s'assurer de leur application. Le service incendie fait le suivi des systèmes défectueux déjà installés et/ou problématiques au niveau des portes.
2.2.2 Modifier la fiche d'inspection « Stationnement prévu et conforme » et inclure cette pratique lors des inspections.	Urbanisme LCVC Incendie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Les formulaires d'inspection ont été adaptés pour inclure des critères d'accessibilité universelle. L'implantation informatique est en cours pour les rendre interactifs. Les formulaires pour construction et rénovation ont été modifiés afin de mentionner l'obligation de l'accessibilité universelle.

2.3	LORS DE RÉNOVATION, D'AMÉLIORATION, OU DE RÉPARATION DE LOCAUX OU DE SALLES MUNICIPALES, TENIR COMPTE DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE.						
2.3.1	Le cas échéant, faire des demandes de subventions afin de bonifier l'accessibilité universelle des locaux et bâtiments municipaux.	Administration LCVC	<input checked="" type="checkbox"/>	N/A		\$\$\$	Aucune demande de subvention n'a été effectuée en 2024 pour améliorer l'accessibilité des locaux municipaux.
2.3.2	S'assurer que l'accessibilité aux locaux soit au cœur des décisions lors de rénovations ou travaux.	Administration LCVC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		\$\$\$	Les travaux terminés au Pavillon Roland-Guindon ont pris en compte les normes d'accessibilité universelle.
2.3.3	Ajuster l'endroit de la sonnette d'entrée de la bibliothèque pour qu'elle soit accessible aux personnes en fauteuil roulant.	Administration LCVC	<input checked="" type="checkbox"/>	N/A	N/A	\$	N/A
2.4	FACILITER L'ACCÈS AUX TOILETTES À L'HÔTEL DE VILLE POUR PERSONNES HANDICAPÉES EN AVISANT LE PERSONNEL D'ACCOMPAGNER LES CITOYENS QUI EN ONT BESOIN.						
2.4.1	Sensibilisation des nouveaux employés.	Administration	N/A	N/A			Aucun nouvel employé n'a été affecté à l'accueil en 2024.

CHAMP D'INTERVENTION 3 – COMMUNICATION

Objectif général	Favoriser la communication avec tous les Sophien(ne)s.
Obstacles soulevés	Les citoyens sont peu informés de ce qui est à leur disposition concernant l'accessibilité universelle. Les personnes en situation de handicap sont plus difficiles à rejoindre.

Objectifs spécifiques	Responsables administratifs ou partenaires	Échéancier			Incidence budgétaire	Bilan 2024 des actions à réaliser
		2023	2024	2025		
3.1 OFFRIR UN SUIVI DE TOUTES LES REQUÊTES PROVENANT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.						
3.1.1 Traiter toutes les requêtes conformément aux politiques en vigueur.	L'ensemble des services	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Les demandes liées à l'accessibilité ont été traitées : 22 par le Service incendie, 3 par l'administration et 1 par les travaux publics. Des améliorations ont été mises en œuvre pour les comptoirs et les seuils de porte à l'hôtel de ville. Des demandes particulières ont été traitées : modification des couleurs du calendrier des collectes (daltonisme), assurer une communication écrite pour une personne muette et de la demande d'installation de pictogrammes dans les parcs pour des enfants TSA.
3.2 FAIRE LA PROMOTION DE L'ACCESSIBILITÉ, DES ACTIVITÉS ET DES ÉVÉNEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ.						
3.2.1 À l'aide d'un logo, publier lorsqu'une activité de loisirs est accessible pour une personne vivant avec un handicap.	LCVC Communications	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Le logo identifiant les activités accessibles est désormais intégré aux communications des événements inclusifs.
3.2.2 Faire la promotion du programme d'accompagnement en camp de jour.	LCVC Communications	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Le programme d'accompagnement en camp de jour a été promu sur le site web municipal et dans les publications imprimées.
3.2.3 Faire la promotion de la gratuité pour les accompagnateurs dans le cadre des ateliers culturels et sportifs.	LCVC Communications	X	<input checked="" type="checkbox"/>			La gratuité pour les accompagnateurs a été promue deux fois durant l'année 2024.

3.3 RENDRE DISPONIBLE TOUTE L'INFORMATION PERTINENTE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.						
3.3.1	Publier le plan d'action ainsi que le bilan annuel sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Sophie et en faire la promotion via les réseaux sociaux.	Communications	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lors de la Semaine des personnes handicapées, le plan d'action et le bilan ont été promus sur les réseaux sociaux.	
3.3.2	Modifier le titre de la section du site Internet concernant l'accessibilité universelle.	Communications	<input checked="" type="checkbox"/>	N/A	N/A	Une nouvelle page web, plus conviviale, dédiée à l'accessibilité a été mise en ligne en 2024.
3.3.3	Mettre à jour régulièrement la section des ressources pour les personnes en situation de handicap sur le site Internet de la municipalité.	Communications	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ressources en ligne pour les personnes handicapées ont été régulièrement mises à jour, avec un bouton ajouté pour faciliter l'accès au système de requête à même la section web.	
3.4 FAIRE LA PROMOTION DE SUJETS PERTINENTS CONCERNANT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.						
3.4.1	Publiciser les activités de la Semaine de sensibilisation du 1er au 7 juin.	Communications	X	<input checked="" type="checkbox"/>	Une publication générale a été réalisée pour la Semaine de sensibilisation aux personnes handicapées via notre page Facebook.	
3.4.2	Partager les initiatives et nouvelles de nos partenaires et de nos citoyens en lien avec les personnes situation de handicap.	Communications	X	<input type="checkbox"/>	Une participation prévue à un événement local (J'embellis Sainte-Sophie) a été annulée par l'organisme partenaire à la dernière minute.	

CHAMP D'INTERVENTION 4 – TRANSPORT

Objectif général	Améliorer l'offre de transport.
Obstacles soulevés	S/O

Objectifs spécifiques	Responsables administratifs ou partenaires	Échéancier			Incidence budgétaire	Bilan 2024 des actions à réaliser
		2023	2024	2025		
4.1 S'ASSURER D'UNE CONSTANTE BONIFICATION ET D'ÉVALUATION DU TRANSPORT ADAPTÉ SUR LE TERRITOIRE.						
4.1.1	Participation des élus municipaux aux assemblées du Transport Adapté Collectif.	Administration TAC Conseil municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Le maire, administrateur de l'organisme de transport adapté, participe activement aux rencontres mensuelles.
4.1.2	Faire l'évaluation des rapports d'achalandage.	Administration TAC Conseil municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Les rapports d'achalandage ont été transmis au maire et au directeur général pour évaluation.
4.2 FAIRE LA PROMOTION DU TRANSPORT ADAPTÉ COLLECTIF.						
4.2.1	Mise à jour du lien Web sur le site Internet de la municipalité.	Communications TAC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		L'hyperlien pour le transport adapté collectif a été mis à jour sur le site Internet.
4.2.2	Partager les informations du transport adapté collectif aux réceptions des différents services.	Communications TAC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Les secrétariats municipaux orientent les citoyens vers le site Internet ou fournissent des documents imprimés au besoin.
4.3 BONIFIER L'OFFRE D'ACTIVITÉS SOCIALISANTES AUX PERSONNES ÂÎNÉES ET À MOBILITÉ RÉDUITE.						
4.3.1	Poursuivre le développement du réseau de sentiers cyclables et multifonctionnels en considérant l'accessibilité universelle et viser l'interconnexion avec les villes avoisinantes.	Administration Conseil municipal Club social Le Réveil amical (OBNL)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$\$\$	Les travaux pour la phase 2 de la piste cyclable en forêt débuteront en 2025. Une nouvelle signalétique a été ajoutée en 2024.

CHAMP D'INTERVENTION 5 – SIGNALISATION ET STATIONNEMENT

Objectif général	Faciliter l'accès des personnes qui vivent avec un handicap.
Obstacles soulevés	S/O

Objectifs spécifiques	Responsables administratifs ou partenaires	Échéancier			Incidence budgétaire	Bilan 2024 des actions à réaliser
		2023	2024	2025		
5.1 TENIR COMPTE DE LA SIGNALISATION DES STATIONNEMENTS POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.						
5.1.1 Faire le suivi des places de stationnement réservées lors des inspections.	Urbanisme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Les inspections ont confirmé que les places de stationnement réservées sont conformes. Un règlement pourrait être modifié pour améliorer le suivi.
5.2 SENSIBILISER LES ENTREPRISES ET INDUSTRIES EXISTANTES CONCERNANT LES PLACES DE STATIONNEMENT RÉSERVÉES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.						
5.2.1 Faire le suivi auprès des entreprises lors des inspections pour l'émission de permis.	Urbanisme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Les entreprises ont été sensibilisées lors des inspections.
5.2.2 À la suite d'une requête d'un particulier ou d'une entreprise, faire le suivi approprié pour appliquer la réglementation.	Urbanisme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			Les suivis ont été faits.
5.3 ÉLARGIR L'ACCESSIBILITÉ AUX LICENCES POUR CHIENS.						
5.3.1 Poursuivre l'offre d'une licence gratuite pour les chiens d'assistance.	Administration	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		\$	Toutes les licences pour chiens d'assistance ont été offertes gratuitement en 2024.
5.3.2 Poursuivre l'offre de la première licence gratuite pour les personnes de 60 ans et plus.	Administration	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		\$	Le premier chien d'une personne de 60 ans et plus a reçu une licence gratuitement en 2024.

5.4 FAIRE L'INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION INDIQUANT LA PRÉSENCE DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.						
5.4.1	Créer un registre des panneaux de signalisation indiquant un handicap ainsi que des demandeurs (à associer au recensement des personnes en situation de handicap).	Travaux publics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	\$	Un registre pour les panneaux signalant la présence de personnes handicapées a été créé en 2024 avec 7 demandes enregistrées.
5.4.2	Faire l'installation de nouveaux panneaux à la suite d'une requête.	Travaux publics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	\$	Un nouveau panneau a été installé en 2024 à la suite d'une requête citoyenne.

CHAMP D'INTERVENTION 6 – SECURITE EN MILIEU RESIDENTIEL

Objectif général	Assurer une intervention adéquate lors d'une situation d'urgence chez les personnes handicapées.
Obstacles soulevés	Le Service de sécurité incendie possède peu d'information au sujet des personnes handicapées sur son territoire.

Objectifs spécifiques	Responsables administratifs ou partenaires	Échéancier			Incidence budgétaire	Bilan 2024 des actions à réaliser
		2023	2024	2025		
6.1 TENIR À JOUR LE RECENSEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PAR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE.						
6.1.1	Faire le recensement lors de la prévention incendie porte à porte.	Sécurité incendie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Plus de 3100 visites de prévention incendie ont été effectuées en 2024, dont 1050 ont permis une inspection à l'intérieur de la maison.
6.1.2	Faire la mise à jour annuelle du registre des demandes reçues par la municipalité.	Sécurité incendie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Mise à jour du registre effectuée.
6.2 PARTAGE DE L'INFORMATION ENTRE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC ET LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE SUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.						
6.2.1	Échange en continu des informations entre les deux instances.	Sécurité incendie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		La collaboration avec la Sûreté du Québec pour partager des informations est efficace et continue.

CHAMP D'INTERVENTION 7 – EMPLOI

Objectif général	Offrir des chances équitables.
Obstacles soulevés	S/O

Objectifs spécifiques	Responsables administratifs ou partenaires	Échéancier			Incidence budgétaire	Bilan 2024 des actions à réaliser
		2023	2024	2025		
7.1 S'ADAPTER À TOUS LES EMPLOYÉS DONT LA CONDITION CHANGERAIT.						
7.1.1 Envoyer annuellement à tous les employés un courriel les invitant à faire part de leurs besoins particuliers afin d'améliorer leur qualité de vie au travail.	Administration	☑	☑		\$	Un courriel annuel invitant les employés à communiquer leurs besoins a été envoyé.
7.1.2 S'assurer d'être informé par l'employé et de faire une analyse de l'emploi et de l'environnement de travail.	Administration	N/A	☑		\$	À la suite de l'envoi du courriel, aucun employé n'a fait de demande en 2024.
7.1.3 Trouver des solutions adaptées pour modifier les tâches, le poste de travail ou autre, dans la mesure du possible.	Administration	N/A	☑		\$	Aucune demande.
7.2 ADAPTER L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DANS LE CAS DE L'EMBAUCHE D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP.						
7.2.1 Le cas échéant, prendre en compte les limitations du nouvel employé et adapter l'environnement de travail (matériel de bureau, entrées, lieux communs, etc.).	Administration	N/A	☑		\$	Une embauche d'un employé avec besoins spécifiques a conduit à des aménagements de son bureau et de son horaire.
7.3 ENCOURAGER LES CANDIDATURES DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP LORS DES AFFICHAGES DE POSTE ET FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR L'OBTENTION D'UN POSTE.						
7.3.1 S'assurer de faire des affichages d'emploi inclusifs.	Tous les services	☑	☑			Une mention encourageant les candidatures inclusives a été ajoutée aux affichages de poste.
7.3.2 S'assurer que le processus de recrutement est transparent, équitable et non discriminatoire pour tous.	Tous les services	☑	☑			Le processus de recrutement est transparent, équitable et non discriminatoire pour tous.

CHAMP D'INTERVENTION 8 – LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

Objectif général	Offrir plus de services en matière de loisirs adaptés et en faire la promotion.
Obstacles soulevés	Au cours des dernières années, les enfants à besoins particuliers sont de plus en plus nombreux à fréquenter les activités municipales, ce qui demande un renouvellement des pratiques.

Objectifs spécifiques	Responsables administratifs ou partenaires	Échéancier			Incidence budgétaire	Bilan 2024 des actions à réaliser
		2023	2024	2025		
8.1 RÉVISER, AMÉLIORER ET MAINTENIR LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN CAMP DE JOUR.						
8.1.1 Mise à jour du protocole du programme d'accompagnement pour améliorer le service.	LCVC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		\$\$	Le programme d'accompagnement a atteint un pointage amélioré de 117 dans son autoévaluation (programme « Vers une intégration réussie »), avec plusieurs balises renforcées. Toutes les balises obligatoires sont respectées et 13 balises ont été améliorées en 2024.
8.1.2 Mise à jour du formulaire d'inscription au camp de jour pour faciliter l'inclusion des jeunes à besoins particuliers.	LCVC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		\$\$	Les formulaires seront modifiés pour la nouvelle loi 25.
8.1.3 Formation de l'équipe du camp de jour avec la Certification en accompagnement de camp de jour (CACDJ) et le Diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateurs (DAFA).	LCVC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		\$\$	Tous les animateurs ont été formés DAFA à l'été 2024. Tous les accompagnateurs ont reçu une formation personnalisée sur les besoins du camp de jour de Sainte-Sophie en collaboration avec l'ARPHL. L'équipe de gestion du camp de jour a reçu la formation Coordo DAFA ainsi que la formation « Être responsable de l'accompagnement ».
8.1.4 Bonification des heures de précamp des responsables en intervention pour faciliter l'inclusion des jeunes à besoins particuliers.	LCVC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		\$\$	À l'été 2024, dû à un nombre record d'enfants accompagnés, les heures ont été réparties de façon différente pour ajouter une responsable adjointe sur le site Joli-Bois où une moyenne de 10 enfants accompagnés fréquentaient le camp chaque semaine.
8.1.5 Soutenir les familles désirant inscrire leurs enfants dans un camp spécialisé pour jeunes ayant un handicap.	LCVC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		\$	Un soutien de 250\$ a été octroyé à un enfant pour son inscription en camp spécialisé.

8.2 S'ENGAGER À PRIORISER DES LIEUX ACCESSIBLES ET ADAPTÉS POUR LA TENUE DE COURS ET ATELIERS.						
8.2.1	Création de la programmation d'activités en priorisant les lieux déjà accessibles et adaptés.	LCVC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	\$	Toutes les activités de la programmation 2024 ont été planifiées dans des lieux accessibles (rampe d'accès, toilette accessible, aucun escalier).
8.2.2	Soutenir les besoins particuliers des usagers liés à leur participation aux ateliers.	LCVC	N/A	N/A	\$\$	Aucune demande d'utilisateur avec besoin particulier n'a été reçue pour l'année 2024.
8.3 ÉVALUER L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DANS L'AMÉNAGEMENT OU LA RÉNOVATION DE PARCS ET ESPACES VERTS.						
8.3.1	Inclure l'accessibilité universelle dans les plans et devis de futurs parcs.	LCVC Travaux publics	<input checked="" type="checkbox"/>	N/A	\$\$	Aucun nouveau parc en 2024.
8.4 SENSIBILISER LES PROFESSEURS D'ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES À LA RÉALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.						
8.4.1	Fournir les listes de présence indiquant les besoins particuliers des participants afin de permettre aux professeurs de bien se préparer et d'adapter leur contenu.	LCVC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Depuis l'automne 2023, les professeurs d'ateliers culturels et sportifs ont reçu les listes de présence de leur groupe avec la mention des besoins particuliers ou handicap de leurs participants, le cas échéant.
8.4.2	Les accompagnateurs de personne en situation de handicap bénéficient de la gratuité de leur inscription.	LCVC	N/A	N/A		Aucune demande en 2024.
8.5 FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE.						
8.5.1	Soutenir les usagers en situation de handicap dans leur visite à la bibliothèque.	LCVC (Bibliothèque)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	\$	En tout temps, le personnel de la bibliothèque offre leur aide aux usagers de la bibliothèque au meilleur de leurs capacités. À noter qu'avec le réaménagement des rayons, la bibliothèque est moins accessible. De nouvelles mesures seront mises en place en 2025 afin de remédier à la situation.
8.5.2	Prendre les demandes des citoyens désirant obtenir des documents adaptés et évaluer leur besoin.	LCVC (Bibliothèque)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	\$	Aucune nouvelle demande.
8.5.3	Sensibiliser les employés aux actions à prendre pour venir en aide aux usagers en situation de handicap.	LCVC (Bibliothèque)	<input checked="" type="checkbox"/>	N/A	\$	Aucune nouvelle embauche en 2024.
8.5.4	Rendre disponible l'information sur l'accessibilité de la bibliothèque sur le site Internet de la municipalité.	LCVC (Bibliothèque)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	\$	L'information sur l'accessibilité à la bibliothèque (sonnette, aide) et sur la possibilité d'obtenir des documents adaptés se trouve dans la section « bibliothèque » du site Internet.

8.6 FAVORISER L'ACCÈS AUX ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX D'ENVERGURE.					
8.6.1	Prévoir du stationnement à proximité de l'événement pour personnes en situation de handicap.	LCVC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les événements de la ville avaient du stationnement pour personnes en situation de handicap à proximité du lieu principal des activités. Ces places étaient identifiées et gérées par un employé municipal.
8.6.2	Prévoir des toilettes pour personnes handicapées sur le site de l'événement.	LCVC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les événements de la ville détenaient au minimum une toilette pour personne en situation de handicap.